



Le Pradet le 5 mars 2008,

Monsieur le Président,

Nous avons exposé notre programme, lors de la soirée du 20 Février, à l'Espace des Arts et nous constatons avec plaisir que notre projet reprend un grand nombre des points soulevés dans votre questionnaire.

#### Sur l'environnement - La ceinture verte du Pradet

Nous avons prévu de maintenir la coupure d'urbanisation du massif sud de l'Artaude et de la prolonger jusqu'à l'Avenue du Commandant l'Herminier.

Nous rétablirons deux grandes coupures d'urbanisation : une à l'entrée ouest du Pradet, l'autre à l'est en rétablissant en secteur agricole, les zones 2AU et 1 AU b des Clapiers.

Nous dirigerons nos efforts pour faciliter la circulation et le stationnement dans le centre urbain, mais nous maintiendrons le caractère rural de nos chemins de quartiers en zone rurale. Nous envisageons également de créer et de rétablir des servitudes pour des sentiers de promenade tout autour de la ceinture verte, et d'assurer des liaisons piétonnes entre la mer et le village, les massifs forestiers et la mer.

Notre projet de ceinture verte prévoit aussi la création d'un parc naturel boisé, partant de la Massillone et rejoignant l'espace de la Bâtie où nous voulons développer un village sportif regroupant toutes les activités de sport et de loisirs.

L'aménagement de ce parc pourrait se voir financer par des crédits dont ceux de la trame verte du Grenelle de l'environnement où il est prévu d'aider les collectivités à acquérir des terres à hauteur de 20 000 Ha .

L'irrigation de ce parc pourrait s'effectuer à moindre coût, en utilisant une partie des 5 millions de mètres cubes d'eau traitée, rejetée en mer chaque année par la station du SIAPE.

Le parc serait aménagé d'aires naturelles et d'espaces ludiques, avec un sentier polyvalent bouclant avec l'espace Nature prévu dans le plan, le tour de la Ville. Là aussi, des accès piétons sécurisés feraient la liaison avec le village et les différents groupes scolaires.

Bien entendu, notre programme prévoit de rétablir certaines anomalies du PLU :

- Rétablir les EBC du Collet Redon et du Collet du Pastre, en concertation avec les associations syndicales des lotissements,
- Supprimer la zone 2AU du Traversier,
- Réduire la zone UE du Camping du CCAS.

En ce qui concerne le secteur de la Grenouille et de la Foux, trois problèmes techniques sont à régler :

- Le premier et le plus important ( risque de santé publique) est celui du périmètre de protection de la zone de captage. Soit nous maintenons ce captage qui fournit environ 35% des besoins d'une eau de très mauvaise qualité, et nous appliquons les clauses de protection qui seront définies par un géologue expert désigné par le Préfet, soit nous abandonnons ce forage qui restera en secours,
- Le second problème est celui de la nature géologique du sous-sol. Toutes les garanties devront être prises dans le règlement de cette zone pour la maintenir en zone 2AU,
- Enfin, une étude de bassin versant devra fixer les conditions d'imperméabilisation des sols du secteur, pour éviter une aggravation des risques d'inondation en plaine.

Bien sûr, il faut protéger et qualifier les sites naturels et exceptionnels de la Commune, réaliser un inventaire des propriétés et des sites remarquables, négocier leur protection en accord avec les propriétaires. Aménager les belvédères et leurs accès, sécuriser les zones naturelles du rivage avec les aides territoriales.

Notre commission a retenu également la sécurisation de la plage des Oursinières au regard des installations du port et de la circulation des bateaux.

### Urbanisme

Sur le plan de l'urbanisation, il conviendra de resserrer sur la zone urbaine actuelle, les programmes de construction. La croissance de la population ne présente pas un caractère de priorité en ce qui nous concerne, et devra accompagner une croissance raisonnée et maîtrisée de l'urbanisation. Notre démarche sera qualitative en terme de Qualité de vie, d'Environnement et de Solidarité.

Il faut éviter, à tout prix, l'étalement urbain et supprimer les urbanisations détachées de l'agglomération actuelle. Les engagements de la municipalité sortante sur ce type d'urbanisation, seront remis en cause immédiatement pour donner un signal suffisamment fort .

Nous avons retenu dans notre programme la requalification du centre et des entrées de la ville, afin que les visiteurs aient le sentiment de rentrer dans une station balnéaire. Nos sites exceptionnels et leurs accès seront mis en valeur par des panneaux lisibles et de qualité.

### Développement économique

Sur le développement du tourisme, il est nécessaire d'équiper la commune de petites structures d'accueil fonctionnant toute l'année, y compris celles en zone agricole. Un hôtel de grande qualité serait nécessaire en bordure de mer.

En été, une navette bleue devrait assurer en continu la desserte des plages de La Garonne et des Oursinières, en partant des parkings de l'Espace des Arts et de La bâtie.

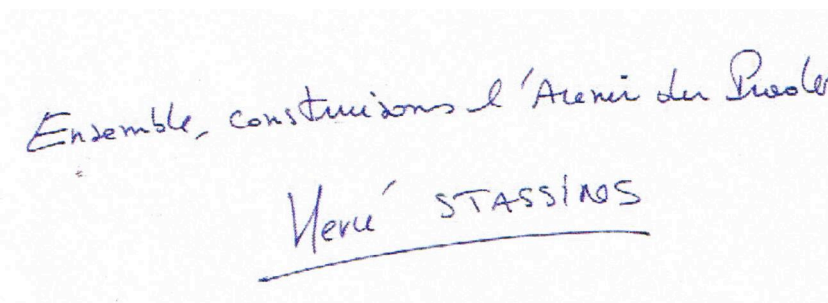
Notre commission de développement a mis en avant la réhabilitation du secteur agricole, pour rétablir l'exploitation des terroirs viticoles en AOC (dont certains sont étonnamment en friches...), favoriser non seulement le développement de petites exploitations locales, mais initier des démarches pour que les producteurs puissent vendre au Pradet : un marché hebdomadaire des producteurs locaux, une fête du terroir pour faire connaître nos produits. Nos interlocuteurs, pour mettre au point ce programme, seront les exploitants locaux et leurs représentations syndicales.

Sur le développement commercial, le coût des déplacements individuels devrait favoriser le retour au commerce de proximité. Une re-dynamisation du centre urbain est programmée par une requalification du centre-ville et des espaces piétons. Une zone piétonne sera prévue sous les platanes de la Cave Coopérative vers l'Espace des Arts ainsi qu'un programme d'amélioration des conditions de stationnement.

Pour coordonner l'ensemble de ces actions, nous donnerons tous les moyens à l'Office du Tourisme, afin d'étendre sa mission au développement économique local. Il servira de lien entre les besoins exprimés par la clientèle et les producteurs ou commerçants.

Nous avons donc le sentiment que notre programme répond à vos questions.

Pour plus de développement, je reste à votre disposition avec mon équipe, pour en discuter avec vous.



Ensemble, constituons l'Atelier du Pradet  
Meru' STASSINOS